

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4133 - LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

PROCESSUS ÉLECTORAL

Pas de désaccord entre l'Eglise et le pouvoir



Le chef de l'Etat devisant avec quelques évêques membres de la Cenco

Les évêques membres du Comité permanent de la Conférence épiscopale du Congo (Cenco) ont été reçus, le 26 novembre, à la Cité de l'Union africaine, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Conduits par leur président, les prélats catholiques sont allés présenter au chef de l'Etat les conclusions de leur dernière session extraordinaire tenue récemment à Kinshasa.

A en croire leur président, Mgr Marcel Utembi, il n'y a pas de désaccord entre l'Eglise et le pouvoir concernant le processus électoral, une étape ayant déjà été franchie. Le plus important, a-t-il déclaré, est d'aller de l'avant.

Page 2

MUSIQUE

Le soliste Bongo Wende s'en est allé



Jacques Bongo Wende Bojack

Le guitariste soliste, compositeur et arrangeur de la rumba congolaise moderne, Jacques Bongo Wende, dit « Bojack », a tiré sa révérence dans la nuit du 23 au 24 novembre en France, à l'âge de 65 ans, à la suite d'une crise cardiaque. La nouvelle de la disparition de celui qu'on avait surnommé « le Dactylo de

la guitare » a suscité l'émotion sur les réseaux sociaux. Deux icônes de la musique congolaise ont beaucoup marqué sa carrière, Lita Bembo et Papa Wemba. L'un lui a fait beaucoup travailler pour aiguiller son talent et l'autre lui a fait prendre conscience de son statut professionnel.

Page 5

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Félix Tshisekedi interpelle la conscience des leaders africains

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a patronné, le 25 novembre, au Fleuve Congo hôtel, la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement pour l'élimination des

violences faites aux femmes et aux filles. Il a exigé des actions d'envergure et innovantes en vue d'inciter tous les acteurs de la société à participer activement aux efforts visant à éradiquer ce fléau. Ce forum de haut

niveau se devait de scruter de fond en comble les causes qui conduisent aux violences ayant pour base le genre en vue d'atteindre l'élimination de ce fléau à travers des actions et stratégies concrètes.

Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Acaj dénonce les nominations de la tutelle

Deux mois et demi après son arrivée, le ministre Muhindo Nzangi a effectué des nominations au sein des établissements de son secteur. Mais, pour certaines sources concordantes qui ont dénoncé ces décisions, ces dernières foulent au pied les mesures de la présidence de la République interdisant les mouvements dans les établissements de l'Etat. « Plus de dix arrêtés de nomination signés par le ministre avant même la signature de l'ordonnance portant attributions des ministères, violent les lois de la République », selon l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj).

Page 3



Entrée principale de l'Université de Kinshasa

PROCESSUS ÉLECTORAL

Pas de désaccord entre l'Eglise et le pouvoir

Les évêques membres du Comité permanent de la Conférence épiscopale du Congo (Cenco) ont été reçus, en séance de clarification, le 26 novembre, à la Cité de l'Union africaine, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Conduits par leur président, Mgr Marcel Utembi, les prélats catholiques sont allés présenter au chef de l'Etat les conclusions de leur dernière session extraordinaire tenue récemment à Kinshasa. *«Il a fallu que nous puissions venir partager les résultats de nos réflexions avec le président de la République, dans la mesure où les questions que nous avons abordées ont concerné la situation sécuritaire, l'état du processus électoral et l'éducation chrétienne»*, a déclaré à la presse l'archevêque de Kisangani. Concernant le processus électoral qui tient à cœur l'opinion congolaise, Mgr Marcel Utembi a indiqué qu'un mémorandum a été transmis à ce sujet au président de la République dont il s'est gardé, par ailleurs, de livrer le contenu à la presse, préférant réserver la priméur à l'autorité suprême du pays. Pour Mgr Marcel Utembi qui considère le processus électoral comme une dynamique, une étape a déjà été franchie. Le plus important, a-t-il déclaré, est d'aller de l'avant. *«Il y a un temps pour tout, un temps pour réfléchir, un temps pour se quereller, un temps pour se concerter et un temps*



Le chef de l'Etat devisant avec quelques évêques membres de la Cenco

pour être réaliste et pour prendre des décisions», a-t-il martelé. Et d'ajouter qu'en tant que parties prenantes au processus électoral, l'Eglise, l'État et d'autres partenaires sont astreints à travailler en synergie dans le cadre d'un certain nombre d'aspects liés à la dynamique électorale. Tel est le cas, par exemple, de l'éducation civique électorale et de la mission d'observation dont il faut poser, d'ores et déjà, les fondements plutôt que d'attendre 2023. *«C'est cela les*

points sur lesquels nous pouvons fédérer et mutualiser nos forces pour aller de l'avant afin d'atteindre cet objectif qui consiste à assurer le bien-être du peuple congolais», a-t-il ajouté. A en croire Mgr Marcel Utembi, il n'y a donc pas de désaccord entre l'Eglise et le pouvoir. L'archevêque de Kisangani prône plutôt la mise en commun des efforts entre les politiques et les religieux, pour mieux servir la cause du peuple congolais. *«Nous regardons tous*

dans la même direction même si par moment, il y a des petits couacs qui ne manquent pas dans toute organisation humaine», a-t-il précisé, avant d'ajouter que le plus important, *«c'est de chercher à recadrer les choses quand il le faut»*. Concernant la situation sécuritaire du pays, il a indiqué que la Cenco a fait une série de recommandations au président de la République pour qu'il voit dans quelle mesure l'état de siège pourrait être requalifié en Ituri et au Nord Kivu. Quant

au secteur de l'éducation ayant aussi fait l'objet de la réflexion des princes de l'Eglise, la Cenco, a-t-il indiqué, s'est dorénavant engagée à prêter main forte au gouvernement afin d'apporter des solutions idoines aux problèmes qui minent ce domaine important et stratégique de la vie nationale. A noter que les présidents de deux chambres du Parlement, Mboso Nkodia et Modeste Bahati, ont assisté à cette séance de travail.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nérplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFÉRENCE SUR LA MASCULINITÉ POSITIVE

Un pari gagné pour le chef de l'Etat congolais

Décidément, rien n'arrêtera le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi, dans son obstination à ramener son pays dans le concert des nations. Grâce à son activisme diplomatique, le pays est redevenu fréquentable.

Le crédit et la confiance dont jouit le cinquième président du Congo indépendant est à la mesure de la stature qui est désormais la sienne sur le continent. L'homme n'en finit plus de voir sa bonne étoile continuer à briller. Sans cesse consulté par ses pairs, c'est tout naturellement que son leadership est en train de s'enraciner avec, à la clé, un niveau de crédibilité atteint grâce à son esprit d'ouverture.

La présence significative des chefs d'Etat africains à la conférence des hommes sur la « Masculinité positive », tenue le 25 novembre à Kinshasa, revêt une symbolique de taille : elle traduit toute l'estime dont jouit l'autorité suprême du pays auprès de ses pairs africains. L'un de ses mérites, c'est d'avoir réussi à requalifier la diplomatie congolaise redevenue proactive et résolument tournée vers le développement et la paix.

Un concentré des chefs d'Etat africains

Homme de dialogue et de cohésion, qui sait user de son savoir-faire pour rapprocher des intérêts parfois antinomiques, Félix Tshisekedi espère, par le concept « Masculinité positive », actionner un des leviers majeurs capables de booster l'émergence de cette autre Afrique qui lui tient à cœur, celle dont

le développement repose sur le potentiel de son peuple et qui prend soin de ses enfants. Autour de Félix-Antoine Tshisekedi, cinq chefs d'Etat africains, en l'occurrence Denis Sassou N'Guesso du Congo Brazzaville, Nana Akufo-Ado du Ghana, Paul Kagame du Rwanda, Macky Sall du Sénégal et Faure Gnassingbé du Togo, ont pris une part active à ce forum de haut niveau. Ceci, à n'en point douter, est une preuve supplémentaire de la vitalité de la diplomatie congolaise qui a radicalement changé de visage. Redevenue l'épicentre d'une Afrique en mouvement en quête des solutions à ses différentes crises, la RDC joue désormais, et avec bonheur, la carte d'apaisement. Au nom de la cohésion et de la paix sociale, elle s'attèle à éteindre les foyers de tension partout ils se manifestent sur le continent.

Ce concentré des Chefs d'Etat présents à Kinshasa, à l'occasion de ce forum, est un signe qui ne trompe pas : l'heure est désormais à l'ouverture et à la coopération, mais aussi et surtout, à la réflexion plurielle sur des sujets d'intérêt commun. La violence faite à la femme et à la jeune fille en est un. Ce fléau, on ne le dira jamais assez, constitue un des obstacles à la mise en œuvre effective de la résolution 1325 du Conseil de sécurité



Les chefs d'Etat présents au sommet sur la masculinité positive

des Nations unies et du programme de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité. Bien plus, il annihile tout effort de développement des nations à cause des inégalités structurelles et institutionnelles qu'il engendre.

Un bon coup diplomatique

Le président Félix Tshisekedi a vu juste en invitant ses pairs à réfléchir sur les voies et moyens de galvaniser tous les secteurs de la société africaine en vue de leur participation aux efforts visant à éradiquer ce fléau. Un appel qui a eu un écho favorable auprès de ses destinataires comme en témoigne l'affluence observée au Fleuve Congo hôtel. Accueillir sept chefs d'Etat et des délégations gouvernementales de haut niveau était un grand

défi relevé avec succès. De l'hébergement à l'organisation logistique, Kinshasa a démontré sa capacité à accueillir des grands événements internationaux. En présentiel comme en virtuel, les intervenants à la tribune ont adhéré aux actions ainsi qu'aux stratégies concoctées pour renforcer le leadership des hommes et leur rôle dans l'éradication des violences faites à la femme et à la jeune fille.

Ceci est un acquis important de la mandature africaine de Félix Tshisekedi. L'histoire retiendra que c'est sous son impulsion, en collaboration avec le Sud-Africain Cyril Ramaphosa, du Sénégalais Macky Sall, du Ghanéen Nana Dankwa Akuffo-Addo et du président de la commission

de l'UA, Moussa Faki Mahamat, que cette première conférence des hommes sur la « Masculinité positive » est passée de l'abstrait au concret.

Au-delà du protocolaire, il s'agit là d'un bon coup diplomatique à mettre à l'actif du président en exercice de l'UA, garant d'une nouvelle approche conceptuelle qui privilégie des actions innovantes et incitatives en vue de l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la gent féminine. A tout prendre, la conférence de Kinshasa aura été un espace d'expression des chefs d'Etat réunis en présentiel et par visioconférence sur une problématique africaine voire mondiale.

Alain Diasso

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Acaj dénonce les nominations de la tutelle

Les décisions de nomination des comités de gestion dans certains secteurs de l'Enseignement supérieur violent les lois de la République, selon l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj).

Les décisions querellées, indique l'Acaj dans sa réaction du 26 novembre, sont celles prises par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) depuis son arrivée. La dernière étant celle qui a ciblé plus de trente établissements de plusieurs pro-

vinces, notamment le Kasai central, le Kasai oriental, le Kasai, le Kwango et le Kwilu.

Il est, en effet, rappelé que ces nominations du ministre de l'ESU sont dénoncées depuis quelques mois déjà. Deux mois et demi après son arrivée, le



Le ministre Muhindo Nzangi/DR

ministre Muhindo Nzangi a effectué des nominations au sein des établissements de son secteur. Mais, pour certaines sources concordantes qui ont dénoncé ces décisions, ces

dernières foudroyaient au pied les mesures de la présidence de la République interdisant les mouvements dans les établissements de l'Etat.

« Plus de dix arrêtés de

nomination signés par le ministre avant même la signature de l'ordonnance portant attributions des ministères, modalités pratiques de collaboration entre le président de la République et le gouvernement », a dénoncé une source qui pense que le chef de l'Etat et le Premier ministre devraient intervenir « pour arrêter les ardeurs du ministre Muhindo » et qui lui reproche la précipitation à procéder aux nominations.

Elle se demande s'il y avait vraiment l'opportunité et l'urgence, étant donné que toutes ces structures fonctionnaient bien avec ce comité de gestion à leur tête.

Lucien Dianzenza

« Plus de dix arrêtés de nomination signés par le ministre avant même la signature de l'ordonnance portant attributions des ministères, modalités pratiques de collaboration entre le président de la République et le gouvernement »

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Félix Tshisekedi interpelle la conscience des leaders africains

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a patronné, le 25 novembre, au Fleuve Congo hôtel la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles.

La conférence s'est tenue en mode hybride, présentiel et virtuel, et se devait de scruter de fond en comble les causes qui conduisent aux violences ayant pour base le genre en vue d'atteindre l'élimination de ce fléau à travers des actions et stratégies concrètes. Autour du président de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, ses pairs africains Macky Sall du Sénégal, Paul Kagame du Rwanda, Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo, Nana Akufo-Ado du Ghana et Faure Gnassingbé du Togo ont pris une part active à cette activité initiée par l'organisation panafricaine en partenariat avec l'African women leaders network (AWLN) que préside Ellen Johnson, marraine de l'événement. Mobiliser l'engagement et galvaniser l'action des dirigeants africains pour accélérer la prévention et l'éradica-

tion de ce fléau en Afrique, tel aura été le leitmotiv de ce forum ayant coïncidé avec la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Dans son allocution de circonstance, le président de la République et président de l'Union africaine a expliqué, en liminaire, le contexte ayant prévalu à la tenue de ce forum. La République démocratique du Congo étant l'un des pays africains les plus touchés par ce phénomène, elle était astreinte à conforter la dynamique de lutte engagée à son encontre à travers ce panel de discussions. Pour le président Félix-Antoine Tshisekedi, cette conférence traduisait, si besoin en était encore, la détermination collective des dirigeants africains à mener des réformes courageuses pour éradiquer la violence faite aux femmes et aux filles.



Félix Tshisekedi à l'ouverture de la conférence sur la Masculinité positive

Il s'est insurgé contre la tendance à l'acceptation de ce phénomène social tout en stigmatisant le rôle néfaste que jouent les hommes, principaux responsables de cette situation. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, l'Afrique considère ce fléau comme une des formes la plus flagrante de discrimination, mais aussi, comme un obstacle majeur à la réalisation des droits fondamentaux des femmes.

Voilà pourquoi, a-t-il ajouté, l'Union africaine en a fait un de ses domaines prioritaires conformément à l'article 6 de l'objectif 17 de l'Agenda 2063. Face à l'exacerbation de la violence faite aux femmes et aux filles, et à l'inefficacité des politiques et programmes visant à transformer les inégalités structurelles et institutionnelles qui conduisent à cette triste réalité, le chef

de l'État, Félix Tshisekedi, a exigé des actions d'envergure, innovantes et accélérées en vue d'inciter tous les acteurs de la société à participer activement aux efforts visant à éradiquer ce fléau. Il a exhorté les hommes occupant des postes de responsabilité à jouer un rôle majeur pour influencer d'autres hommes à se mettre d'accord sur les stratégies efficaces visant à prévenir et à mettre fin aux violences fondées sur le genre. Enfin, le président de l'Union africaine a plaidé pour la reconstruction d'un nouveau modèle de comportement masculin en rapport avec le statut de la femme. A noter que cette conférence à laquelle les leaders politiques et associatifs ont été associés à côté des différents partenaires impliqués dans la promotion de la femme, marque un tournant décisif dans l'abolition des stéréotypes aujourd'hui érigés en obstacles majeurs à l'élimination et à la prévention des violences faites aux femmes et aux filles.

Alain Diasso

ÉVÉNEMENT

Le DRC-Africa business forum a vécu

La rencontre restera l'une des plus marquantes pour l'année 2021 tant pour la thématique développée que pour les enjeux économiques pour la République démocratique du Congo (RDC). Du 24 au 25 novembre, dans le cadre hautement politique du Palais du peuple, le pays a rappelé au monde qu'il reste un acteur majeur de la transition énergétique.

Cobalt, lithium, manganèse et nickel sont les matières premières qui entrent dans la composition des voitures électriques. « Si la RDC fournit à elle seule toute la production mondiale, il nous faudra 100 ans pour épuiser nos réserves », a lancé le ministre de l'Industrie, Julien Paluku. Ce premier chiffre montre combien ce projet fascine les autorités congolaises qui ont décidé, d'ailleurs, de tenir sur le sol national la première édition du DRC-Africa business forum. Pour produire 100 000 tonnes de précurseurs des batteries, il faut réunir en moyenne 16 000 tonnes de cobalt, 48 000 tonnes de nickel et 15 000 tonnes de manganèse. Avec les 2/3 de la réserve mondiale du cobalt enfouis sous son sol, représentant environ 25 millions de tonnes, le pays

se réjouit des projections qui font passer la demande de ce minerai de 130 000 à 250 000 tonnes. Par ailleurs, la même tendance est signalée pour le lithium dont la RDC dispose actuellement de la plus grande réserve mondiale avec 400 millions de tonnes. Au regard du potentiel disponible, le pays veut se positionner comme un acteur phare de la transition énergétique qui fera exploser le marché des véhicules non polluants. Globalement, les chiffres font rêver : 145 millions de voitures électriques en 2025 et 250 millions de véhicules à l'horizon 2030. Autre chiffre interpellateur, le marché mondial des batteries électriques représente environ 8 000 milliards de dollars américains. Aussi ces assises inédites ont-elles permis de réunir à Kinshasa tous

les intervenants du secteur de la production de batteries électriques et les financiers, dont la Banque mondiale et quelques grandes banques comme Afrexim Bank, Banque arabe de développement économique de l'Afrique et d'autres structures financières. Leur implication sera déterminante dans la mise en place de la chaîne de valeur dénommée « Chaîne de valeur régionale autour de l'industrie de marchés de batteries ». L'un des défis importants pour la RDC sera sans doute d'assurer la transformation des minerais sur place. Beaucoup d'analystes voient déjà ce pays en train de commercialiser des batteries « Made in RDC ». Dans son intervention, le ministre congolais des Finances, Nicolas Kazadi, a fait le tour des retombées macro-économiques de l'industrie des batteries et véhicules électriques du pays. Selon une étude de Bloomberg qui était au centre des échanges, « la combinaison du cobalt, du nickel et du manganèse pourrait

donner lieu à un chiffre d'affaires d'environ 3,2 milliards de dollars américains pour un coût de production de 200,6 milliards de dollars américains ». Quant aux effets d'entraînement du processus de transformation, ils devraient toucher plusieurs secteurs en amont et en aval pour contribuer à une hausse de 3 à 4% de l'économie congolaise. Avec une usine fonctionnelle, il serait possible d'atteindre un taux de croissance de 9,1% au lieu de 6% prévus l'année prochaine. Cette usine, a renchéri Nicolas Kazadi, aurait contribué à baisser la part de la croissance du produit intérieur brut qui viendrait du secteur minier pour faire monter davantage celle venant de l'industrie. L'option de la transformation est prise très au sérieux par les autorités congolaises. Grâce à cette usine, Kinshasa voit déjà proliférer des investissements dans d'autres secteurs tout aussi stratégiques dont l'agriculture et l'agro-industrie. « La RDC est réellement au-

jourd'hui sur la trajectoire de la transformation structurelle et de la transition énergétique en vue de créer un État fort », a martelé Nicols Kazadi. Pendant les deux jours, les parties prenantes de haut niveau ont réfléchi sur les voies et moyens de développer la chaîne de valeur régionale autour de l'industrie des batteries électriques et un marché des véhicules électriques et des énergies propres. Il a fallu identifier les opportunités et faciliter les investissements pour augmenter la part de l'Afrique dans cette chaîne de valeur des batteries, des véhicules électriques et des énergies renouvelables. Les travaux ont connu la participation du président zambien, Hakain Hichilema, des délégués de plusieurs pays (Maroc, Gabon, etc.) ainsi que des organisations comme la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement, des firmes spécialisées comme Tesla, Bosh, Panasonic et tant d'autres.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

Bongo Wende s'en est allé

Le guitariste soliste, compositeur et arrangeur de la rumba congolaise moderne, Jacques Bongo Wende, dit « Bojack », a tiré sa révérence dans la nuit du 23 au 24 novembre à Rouen, en France, à l'âge de 65 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

L'annonce de la disparition de Bongo Wende a été faite par son épouse, Micheline Buate, sur les réseaux sociaux avec ces mots : « Paix à ton âme, mon très cher mari. Que le Seigneur te réserve une place dans son royaume. Je rends grâce pour ta conversion en 2019. A Dieu seul la gloire ». Des mots repris par le journaliste Robert Kongo dans son article sur le décès de ce virtuose de la guitare publié dans l'édition du 26 novembre du quotidien Le Potentiel.

Les hommages

La nouvelle de la disparition de celui qu'on avait surnommé « le Dactylo de la guitare » ou encore « Jimmy Hendrix de l'ex-Zaïre » a suscité l'émoi sur les réseaux sociaux. Sur la page Facebook officiel de feu Papa Wemba, on peut lire : « Le drapeau du village Molokai est une fois de plus en berne. Bongo Wende, "le dernier fils né du village Molokai", vient de tirer sa révérence. Un guitariste exceptionnel et l'un des généraux de Papa Wemba qui a marqué toute une génération ». D'autres anciens musiciens de Viva La Musica où il a évolué pendant un bon bout de temps, à côté de Papa Wemba, ont promptement réagi à l'annonce de sa disparition, lui rendant hommage. Reddy Amisi Mela « Bailo Canto » a écrit sur sa page officielle : « Adieu Bongo Wende Bojack. Mes condoléances à sa famille biologique. Croyez à mon affectueux soutien dans cette terrible épreuve. Que ton âme repose en paix frerot ». Le phénoménal batteur Richard Balengola Yende lui a aussi rendu hommage : « C'est avec grande tristesse que j'ai appris le décès de ce grand-frère et collègue de Viva La Musica de Papa Wemba. On a eu à partager plusieurs scènes ensemble, dans plusieurs villes du Congo et aussi en Europe. On vient de perdre un grand guitariste soliste et compositeur. Il pouvait jouer à la guitare solo avec ses

dents, sans qu'il y ait une seule fausse note. Repose en paix Bongo Wende ». Awilo Longomba ne s'est pas tu, lui aussi : « Adieu mon grand Bongo Wende. Repose en paix. Que la terre de nos ancêtres te soit légère », ainsi que Luciana Demingongo Augustin qui a écrit: « Repose en paix le grand Bongo Wende ». Au cours d'une interview accordée à Robert Kongo en juin 2016, Bojack Bongo Wende déclarait qu'il était toujours la même personne, le même artiste, même s'il avait pris quelques distances avec la musique comme métier, car son travail de technicien dans l'aéronautique en France où il s'était installé depuis plusieurs années lui prenait beaucoup de temps. « Je me suis donné un temps de réflexion. Continuer à faire de la musique, comme je l'ai fait par le passé, n'était plus possible. La musique congolaise nourrit difficilement son homme. Il fallait que je m'oriente vers autre chose pour assurer ma vie et celle de ma famille », affirmait-il. Il déplorait le comportement actuel des musiciens congolais. « De plus, ce n'est plus cette musique congolaise que j'ai connue. Je suis dégoûté du phénomène dit la polémique qui a pris corps dans la musique congolaise et qui crée un climat malsain entre les artistes musiciens. A notre époque, c'est l'émulation qui régnait en maître. Nous entretenions des rivalités qui nous poussaient à nous évaluer ou à surpasser l'autre. Nous ne nous invectivions pas, comme c'est le cas aujourd'hui. Ce comportement m'a aussi refroidi », disait-il. Et il ajoutait, par rapport à la rumba jouée aujourd'hui : « Notre musique est devenue monotone. Quand j'écoute les chansons congolaises, j'ai du mal à distinguer ces différents groupes musicaux. Ils chantent et jouent tous de la même manière. Si on ajoute l'obscénité, les dédicaces et la polémique, c'est la catastrophe. Et pourtant, nous avons des artistes de talent



Jacques Bongo Wende Bojack

dans ce pays. Quel gâchis ! ». Deux icônes de la musique congolaise ont beaucoup marqué sa carrière, Lita Bembo et Papa Wemba. Il résumait ainsi ses passages dans Stukas Boys et Viva La Musica : « De Lita Bembo, je garde le souvenir d'un meneur d'hommes et d'un bosseur qui m'a fait beaucoup travailler. Et c'est grâce à Papa Wemba que j'ai commencé à prendre conscience de mon statut de musicien professionnel. Ces deux phénomènes de notre musique m'ont énormément appris ».

Histoire de la carrière de Bongo Wende

Né en 1965 à Kinshasa, l'enfant de l'avenue Djolu, au quartier Matonge, dans la commune de Kalamu, joue à la guitare depuis ses 8 ans, influencé par le guitariste Jimmy Hendrix. Sa maman ne l'entend pas de cette oreille, il n'est pas question que son rejeton devienne musicien, métier considéré à l'époque comme celui des voyous. Elle est, d'ailleurs, la seule à ne pas apprécier sa première apparition à la télévision nationale jouant de la guitare dans Stukas de Lita Bembo. Mais elle finit par s'y résoudre. Mais avant Stukas, Bongo Wende fait partie du groupe Izi Zonge vers 1973,

devenu guitariste soliste titulaire après le départ de Mbuta Joël pour l'Europe (celui qui a joué dans l'album « Moselebende » du feu Olémi dans Zaïko Langa Langa). Le chanteur phare d'Izi Zonge, c'est Kalala Kalidjogo, alors que Sadi joue la guitare basse. C'est dans la chanson « Lukunku », que Bongo Wende fait étalage de son talent pour la première fois, dans la droite ligne du style de Pépé Felly Manuaku Waku. Il joue dans d'autres chansons comme « Mikeyina », sa propre chanson « Mami Chou ». Il est débauché d'Izi Zonge par Gaby Lita de Stukas Boys pour sa dextérité à la guitare, afin de remplacer le soliste « professeur » Samunga, parti créer un groupe avec Kisola Nzita et Suke Bola. Bongo Wende s'affirme dans Stukas avec son exceptionnel talent, avant que les jeunes du quartier Matonge ne viennent le prendre pour l'intégrer dans Viva La Musica, chez son aîné du quartier, Papa Wemba. Il est là lors de la première sortie de Viva La Musica en 1977 à la télé, présenté par « Bokul » comme « le dernier fils né du village Molokai ». Son apport est indéniable dans le style mélodieux particulier et le tempo de Viva La Musica.

En décembre 1982, le chanteur Kester Emeneya quitte Viva La Musica pour former Victoria Eleison, avec à sa suite Tofolo Tofla, Huit Kilos Nseka Bimwala, Pinos Tembo, Santana Mongo Ley, Pinos (guitaristes), Mpasi Samba Patcho Star et Ekoko Mbonda (percussionnistes). Bongo Wende rejoint Victoria en 1983, avec Safro Manzangi et le batteur Otis Koyongonda. Bojack prend une part très active dans plusieurs morceaux du groupe, auteur même du tube « Soirée dansante ». Il s'installe ensuite en Europe au début des années 1990 et retourne dans Viva La Musica. Il est l'artisan de l'album « Romeo et Juliette » de Stino Mubi L'AS de la chorale de Viva La Musica, et aussi de l'opus « Jolie Medina » de Djonolo... Lors d'une deuxième vague de départ d'un autre groupe de musiciens de Viva La Musica, Bongo Wende est dans la barque pour former Nouvelle Génération, étant le principal guitariste soliste de cette nouvelle formation musicale à partir de l'Europe. Il y écrit des chansons, entre autres, « Mon patron », « Ma chérie »... C'est donc quasiment un guitariste monument qui vient de s'éteindre, provoquant de l'émoi chez plusieurs de ses pairs et mélomanes. Paix à son âme.

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

RÉTROCESSION

Des reliques de Savorgnan de Brazza remises au mémorial éponyme

Le patron de la société Architecture du marbre, Franco Villarici, en compagnie du patron du groupe Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Jean Paul Pigasse, ont remis, le 26 novembre à Brazzaville, un lot de matériel se trouvant au départ sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza à Alger, en Algérie, à la directrice générale du mémorial éponyme, Bélinda Ayessa.

Pierre Savorgnan de Brazza reposant pour l'éternité à Brazzaville, il est de bon aloi que toutes les reliques ayant trait à cet explorateur franco-italien soient ramenées sur place. C'est dans ce contexte que des objets de valeur inestimable constitués d'un buste et d'une plaque en cuivre ainsi que deux autres pièces en marbre ont été remis à Bélinda Ayessa par Franco Villarici et Jean Paul Pigasse pour compléter les reliques déjà existantes de Savorgnan de Brazza dans son mémorial de Brazzaville.

Après l'accomplissement de l'acte symbolique, le vice-directeur général de la société Architecture du marbre, Manuel Villarici, a retracé l'origine de ces reliques. « Ce matériel se trouvait sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza à Alger. Grâce au président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et grâce à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, on a pu récupérer ces œuvres et on a donné une nouvelle vie à ces grandes pierres qui sont ici avec lui dans Brazzaville », a-t-il laissé entendre.

Très heureuse de vivre ces moments qui n'arrivent pas souvent, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a dit toute sa reconnaissance à ce geste combien symbolique. « C'est un grand moment que nous sommes en train de vivre. La symbolique est totalement forte que l'on ne peut que se réjouir. Recevoir toutes ces reliques aujourd'hui, il y va du bonheur des Congolais mais aussi



Bélinda Ayessa, Manuel Villarici, Franco Villarici et Jean Paul Pigasse posant devant les reliques remises au mémorial/Adiac

de ceux qui viendront de l'extérieur pour découvrir le mémorial Pierre-Savorgnan sous toutes ses facettes. Je tiens à remercier les Villarici et tous ceux qui ont préservés ces reliques pour pouvoir donner la possibilité aux gens de venir découvrir ce qui a été en réalité Savorgnan de Brazza et aussi les œuvres qu'il a eu à accomplir de son vivant, parce que Savorgnan de Brazza, on ne

le dira jamais assez, c'était un grand homme », a souligné Bélinda Ayessa.

Joyeuse et émue, elle a signifié que les grandes choses se taillent dans des petites. Et lorsque l'on ne fait pas attention, c'est de l'inattendu, de l'insusperé et finalement l'on arrive à la conclusion que même si les hommes ne mettent pas l'histoire à leur place, l'histoire elle-même finit toujours par faire son tri. Puis, renchérissant: « C'est un grand moment que nous vivons aujourd'hui, pour moi, mon équipe et tous ceux qui aiment ce mémorial. Ces reliques sont pour le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza d'une valeur inestimable, c'est le nec plus ultra. »

Tout en promettant d'en faire bon usage, Bélinda Ayessa a demandé à tous ceux qui ont des objets qui ont tant soi peu un lien avec Pierre Savorgnan de Brazza de les apporter, parce que leur place c'est au mémorial pour lequel, elle a rappelé avec insistance que c'est grâce à la volonté du président Denis Sassou N'Guesso qu'il existe. Sans quoi, elle et son équipe n'auraient pas reçus ces reliques datant de 1905, soit 116 ans aujourd'hui.

Décédé à l'hôpital central de Dakar, au Sénégal, le 14 septembre 1905, Savorgnan de Brazza a été inhumé à Paris, en France, le 3 octobre de la même année avant que sa dépouille ne soit transférée à Alger en 1908. C'est finalement, le 3 octobre 2006, que ses restes mortels sont inhumés à Brazzaville (ville dont il a exploré) selon sa dernière volonté.

Bruno Okokana

IN MEMORIAM



14 octobre 2021 - 29 novembre 2021

Très cher Papa Basile Boumpoutou, voici 45 jours depuis que tu as rejoint nos aïeux.

Le vide que tu as laissé parmi tes amis, ta famille et nous tes enfants est immense.

Depuis ton départ, chaque jour, nous ressasons les bons moments passés.

Nous penserons toujours à toi.

Repose en Paix Papa, nous ne t'oublierons jamais !

IN MEMORIAM

14 novembre 2016 - 14 novembre 2021

Il y a 5 ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée journaliste émérite Nancy France Mary Loutoumba, cheffe de Sce/Économie au quotidien «Les Dépêches de Brazzaville».

En cette date de triste anniversaire, notre Rédaction et la famille de l'architecte Dan Dominique Lutumba s'associent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

À cette occasion, une messe d'action de grâce a été dite, le dimanche 28 novembre 2021, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Baongo (OCH La Glacière) au culte de 10h30'.

«Ya Nancy, gravée dans nos coeurs, nous ne t'oublierons jamais.»

La Rédaction et la famille



ZONE DE LIBRE ÉCHANGE

Une union douanière de la CEEAC en voie de création

La première session du sous-comité des questions douanières et commerciales de la Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale (CEEAC) s’est ouverte le 23 novembre, à Brazzaville.

La réunion a pour objectif de bâtir un consensus juridique à l’échelle régionale sur les instruments de mise en place de l’union douanière. L’occasion permettra aux représentants des Etats membres de la CEEAC de dresser un état des lieux de la mise en œuvre des décisions de la conférence des chefs d’Etat et de gouvernement sur l’opérationnalisation de la zone de libre-échange de la CEEAC, ainsi que la préparation des Etats membres pour la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine en Afrique centrale. Prennent part à ces assises, une quarantaine de participants représentant les administrations douanières et les ministères en charge du commerce des onze Etats membres de la CEEAC, ainsi que ceux de la Commission de la Cémac et du secrétariat technique du Comité de pilotage de la rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale. La cérémonie d’ouverture de la réunion a été présidée par Alain Bayeni, directeur général du Commerce de la République du Congo, qui assure la présidence en exerce de la CEEAC. Elle a été marquée par son allocution



Des participants

et le discours de circonstance du président de la Commission de la CEEAC prononcé par le commissaire en charge du marché commun, affaires économiques, monétaires et financières, François Kanimba. Dans leurs discours respectifs, les deux personnalités ont souhaité que la réunion permette à la CEEAC « de rattraper le retard accusé dans son processus d’intégration commerciale vis-à-vis des autres communautés économiques régionales, piliers de l’intégration africaine ». Ils ont exhorté les experts des

Etats membres présents, « à tout mettre en œuvre pour que les textes soumis à leur examen soient validés afin que la région puisse effectuer un pas décisif vers l’atteinte des objectifs adoptés par les plus hautes autorités communautaires à travers le traité révisé de 2019 ». Les projets de textes soumis à l’examen des experts des Etats membres sont : le Protocole sur l’union douanière de la CEEAC ; le code communautaire des douanes harmonisées CEEAC-Cémac ; la décision adoptant la structure du tarif extérieur commun ; la déci-

sion sur les règles d’origine de la CEEAC, les règlements sur les mesures de défense commerciale (mesures de sauvegarde, mesures antidumping et mesures compensatoires). Ces projets de textes ont été examinés antérieurement dans le cadre du comité technique des questions économiques et commerciales du processus de rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale. Rappelons que l’union douanière est la deuxième des cinq étapes théoriques du processus d’intégration régionale. Elle comporte

une zone de libre-échange et une politique commerciale commune à tous les Etats membres. Sans être exhaustifs, au-delà des instruments de la zone de libre-échange (le tarif préférentiel communautaire et les règles d’origine communautaires), les principaux instruments de la politique commerciale commune sont le tarif extérieur commun (appliqué à l’égard des marchandises en provenance des pays tiers) et la réglementation douanière commune. La session du sous-comité des questions douanières et commerciales a été organisée, d’une part, par la Commission de la CEEAC, avec le soutien de la Banque africaine de développement à travers le Programme d’appui institutionnel à la mise œuvre de l’Accord de l’Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges, et, d’autre part, par l’Union européenne à travers le Programme d’appui au renforcement des capacités institutionnelles de la CEEAC. La zone de libre-échange de la CEEAC est opérationnelle depuis 2003, même s’il faut regretter que certains Etats membres n’appliquent pas encore ses instruments.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

La CPI veut enquêter sur la situation qui prévaut dans le pays

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Ahmed Khan, a présenté, le 24 novembre à New York, son nouveau rapport d’étape concernant son enquête sur la Libye et Darfour. Au terme de cette présentation devant le Conseil de sécurité des Nations unies, il a réclamé un financement auprès de l’ONU afin d’enclencher ces enquêtes. Exhortant les pays membres de l’institution à plus de coopération pour soutenir la CPI, le responsable de l’institution judiciaire internationale a précisé que contrairement aux autres dossiers, c’est l’ONU qui, dans ces deux affaires, avait saisi la Cour en 2005 et 2011. Malheureusement jusqu’alors, l’organisation n’a jamais accepté de mettre la main au portefeuille. « Depuis dix ans, la Cour enquête sur la Libye sans aboutissement concrète. Ceci, à cause du manque de financement », a-t-il ajouté, en spécifiant que ces enquêtes portent sur les crimes commis contre les migrants emprisonnés en Libye, le trafic d’êtres humains et les crimes contre l’humanité commis par des responsables libyens.

Rock Ngassakys

BURKINA FASO

Un convoi militaire français en partance pour le Mali fait demi-tour

Un convoi militaire français en partance vers le Mali via le Niger est bloqué depuis une semaine par des manifestants à Kaya, au Burkina Faso. Le gouvernement mène des discussions.

« Le convoi militaire français est toujours sur le territoire burkinabè. Nous travaillons à ce que ce convoi quitte notre pays. Nous demandons à la population de Kaya de faire confiance au gouvernement. Ce convoi est destiné aux Forces françaises à Gao (Mali) en passant par le Niger. Tout ce qui passe ici, c’est avec l’accord des forces armées nationales. C’est un convoi militaire français régulier et habituel. Ce n’est pas seulement les convois français qui passent sur le territoire burkinabè », a déclaré le chef de la diplomatie du Burkina Faso, Alpha Barry. Des manifestants ont érigé des barricades pour bloquer le passage des véhicules, ce qui a contraint les soldats de l’opération antiterroriste Barkhane à se retrancher dans un camp militaire près de Ouagadougou. « La lutte contre le terrorisme est une affaire de tous les Burkinabè, de notre armée nationale. Il ne faut pas qu’on se trompe d’ennemi car la France est toujours intervenue à nos côtés lorsque nous lui avons fait la demande. Le Bur-

kina Faso a très souvent sollicité l’intervention de la France lorsque le pays commande du matériel militaire et que ce matériel doit survoler l’espace aérien européen », a expliqué Alpha Barry. Le ministre des Affaires étrangères a ajouté : « La France a plusieurs fois usé de son poids afin que le matériel arrive à bon port sur notre territoire national », rappelant que « la relation entre le Burkina Faso et la France est une relation d’amitié et de coopération. La France est le deuxième partenaire technique et financier. La coopération militaire entre les deux pays est très importante ». Pour apaiser la tension de la population, le convoi militaire français a fait demi-tour en attendant un apaisement, avant de poursuivre sa route vers le Mali via le Niger. Après ces deux pays, c’est la population burkinabè qui affiche son hostilité envers l’armée française. Une tension attisée par le retour de Moscou en Afrique. On voit de plus en plus de manifestants brandir le drapeau de la Russie, et s’opposer à la présence militaire fran-

çaise en Afrique francophone. Ce fut le cas en octobre à Bamako au Mali, lors d’une marche, et avant en Centrafrique, poussant Paris à accuser le Kremlin. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a désigné récemment la Russie comme responsable du rejet de la France dans son pré carré. « Il y a des manipulateurs, par des réseaux sociaux, par des fausses nouvelles, par l’instrumentalisation d’une partie de la presse, qui jouent contre la France, certains parfois même inspirés par des réseaux européens, je pense à la Russie », avait-il dénoncé. Assise sur des acquis et un logiciel périmé, Paris a pris du retard dans la guerre de l’information, refusant toujours de prendre en compte trois nouveaux paramètres, devenus essentiels, le renouvellement de son logiciel communicationnel, l’influence et la société civile. Alors que le Kremlin se dotait d’une nouvelle stratégie d’influence, qui s’appuie sur les médias locaux et les anciens étudiants africains de Moscou, par exemple, des relais de proximité.

Noël Ndong

NOUVEAU VARIANT COVID-19

L’Afrique australe mise en quarantaine

Après la découverte d’un nouveau variant de la covid-19 en Afrique du Sud, jugé « préoccupant » par l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), de nombreux pays ont décidé de fermer leurs frontières aux ressortissants de cinq autres pays d’Afrique australe (Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie et Zimbabwe).

Baptisé « Omicron », le variant de la covid-19, scientifiquement désigné sous l'appellation B.1.1.529, affole la planète et isole l’Afrique du Sud, où il a été découvert. De plus, des cas de contamination ont déjà été identifiés, notamment en Belgique, chez un voyageur arrivé d’Égypte le 11 novembre dernier. En Europe, le variant Omicron a été détecté en Belgique. Un cas a également été signalé à Hong Kong, un en Israël sur une personne revenue du Malawi, et un autre au Botswana. De nombreux pays européens dont le Royaume-Uni, la France, l’Italie ou la Suisse ont interdit les vols en provenance d’Afrique du Sud et des pays voisins. De son côté, l’Union européenne a recommandé de suspendre tous les voyages en provenance d’Afrique du Sud et de six autres pays de la région. Plusieurs États arabes, dont l’Arabie saoudite, ont annoncé fermer leurs frontières aux voyageurs de la région. Le Brésil leur a emboîté le pas. Le Canada et les États-Unis ont annoncé interdire l’entrée sur leur sol aux voyageurs en provenance d’Afrique australe, alors que le Japon va durcir ses restrictions d’en-

trée, avec notamment dix jours d’isolement pour les personnes en provenance de cette zone. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a indiqué que l’Union européenne recommandait aux États membres de suspendre leurs vols depuis et vers l’Afrique australe. L’OMS a qualifié le variant B.1.1.529 de « préoccupant ». Elle a annoncé que ce variant serait désigné par la lettre Omicron (petit « o » en grec). Selon le groupe d’experts de l’OMS, les données préliminaires de ce variant, dont l’identification a été annoncée le 25 novembre en Afrique du Sud, suggèrent qu’il présente « un risque accru de réinfection » par rapport aux autres variants, dont le Delta, dominant et déjà très contagieux. L’agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré qu’elle avait besoin de plus de détails pour voir si la souche, qui présente de « nombreuses mutations », pourrait échapper aux quatre vaccins actuellement autorisés au sein de l’Union européenne. «*Nous surveillons de près le variant B.1.1.529 nouvellement apparu, qui présente de nombreuses mutations dans la protéine de*

pointe de la covid-19 », a déclaré l’EMA, dont le siège se situe à Amsterdam, dans un communiqué. Lors d’une conférence de presse, le ministre sud-africain de la Santé, Joe Phaahla, a exprimé ses regrets. Il estime que la décision prise par de nombreux pays d’interdire l’entrée sur leur territoire des voyageurs en provenance d’Afrique du Sud est « injustifiée » « *Certains dirigeants cherchent des boucs émissaires pour résoudre un problème qui est mondial* », a-t-il poursuivi, évoquant « des réactions instinctives de panique ». Joe Phaahla pense que de telles mesures « draconiennes », qui impactent notamment le secteur du tourisme, « *pourraient inciter les pays à ne pas signaler la découverte de prochains variants pour ne pas être sanctionnés* ». « *Les informations sur ce nouveau variant montrent que cette pandémie ne prendra pas fin sans vaccinations au niveau mondial* », a déclaré le président américain, Joe Biden, dans un communiqué, appelant aussi à donner plus de vaccins aux pays pauvres.

Yvette Reine Nzaba

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

La question du financement se pose

Le soutien augmente parmi les pays membres pour augmenter les cotisations de l’ Organisation mondiale de la santé (OMS). L’objectif est de résoudre ses problèmes de financement.

Un groupe de travail a été créé cette année, sur le financement durable par l’OMS. Il s’attaque au problème des contributions volontaires à affecter qui représentent plus de 80% du budget de l’agence de santé, laissant certains domaines chroniquement sous-financés. Évoquant ses récentes réunions avec les six comités régionaux de l’OMS, Björn Kimmell, le président du groupe de travail, sur l’avenir du financement du développement de l’Agence, a déclaré que plus des deux tiers des États membres qui se sont exprimés sur le financement durable ont appelé à une augmentation substantielle de cotisations, appelées contributions fixées. « *Il y a une dynamique forte et positive en ce qui concerne vraiment le changement qui se produit maintenant* », a déclaré Björn Kimmell, soulignant : « *Si la pandémie de covid-19 ne suffit pas à résoudre le «défi historique» de la manière de mieux financer l’agence de santé des Nations unies, alors nous n’aurons pas de seconde chance à l’OMS* ». Malgré tout,

les discussions avaient encore « un long chemin à parcourir [et] tout le monde n’est pas encore convaincu », a-t-il ajouté. Le groupe indépendant pour la préparation et la riposte aux pandémies a recommandé que les cotisations des membres de l’OMS représentent les deux tiers du budget de base de l’agence, le dernier tiers étant financé par un processus de reconstitution.

Un «Nouvel élen» pour revoir le financement de l’OMS
La pandémie de covid-19 a ravivé l’intérêt pour le déficit de l’OMS, un problème de longue date. La question de l’heure c’est comment rendre le financement de l’agence de santé plus prévisible et efficace. Interrogé sur la position des États-Unis sur la réforme du financement de l’OMS - que Björn Kimmell a reconnu être la clé, étant donné que le pays représente environ 22% des contributions statutaires actuelles-, il a déclaré: « *Je comprends que tout le monde s’engage de manière constructive et essaie vraiment de rassembler son pouvoir pour faire avancer*

ce train. Je suis sûr que nous trouverons une solution ». Björn Kimmell a également lié la question du financement au récent scandale des abus sexuels impliquant des membres du personnel de l’OMS en République démocratique du Congo, arguant que les efforts d’enquête sur les fautes professionnelles et la sécurité du personnel faisaient partie des domaines sous-financés. Il a contesté l’idée que des changements dans la gouvernance et la transparence de l’OMS étaient nécessaires avant d’augmenter les contributions fixées. « *Nous entendons cela depuis trop longtemps. Je pense que c’est une tactique pour reporter la décision que nous devons prendre par consensus après cette pandémie* », selon lui. Il a laissé entendre que la « grande majorité » des propositions des États membres incluait jusqu’à présent des appels à augmenter les contributions fixées et un modèle de reconstitution. Le groupe de travail complet se réunira en décembre et son rapport final sera soumis au Conseil exécutif de l’OMS en janvier 2022

Noël Ndong

AFFAIRES

Les marchés mondiaux chahutés par un nouveau variant de la covid-19

Des actions au pétrole, les marchés mondiaux plongeaient le 25 novembre, affolés par la découverte d’un nouveau variant de la covid-19 en Afrique du Sud.

En Europe, Paris chutait de 3,79% vers 8h 50 GMT, Londres cédaït 3,32% et Francfort 3,61%, les valeurs du secteur aérien souffrant particulièrement. Les marchés asiatiques avaient ressenti en premier la secousse : Tokyo a clôturé en baisse de 2,53%, après avoir lâché plus de 3% en milieu de journée. Les cours du pétrole, dépendant des anticipations de l’activité économique, perdaient de leur côté autour de 5%. Et le bitcoin, également perçu comme un actif risqué par les investisseurs, s’effondrait de 7,22% à 54.610 dollars. Un seul thème semble mener les marchés aujourd’hui, le nouveau variant détecté en Afrique du Sud. Appelé pour le moment B.1.1.529, il présente un potentiel de propagation très rapide, selon les scientifiques, qui ignorent à ce stade si les vaccins actuellement disponibles sont efficaces contre lui. Plusieurs pays européens comme le Royaume Uni, l’Italie ou l’Allemagne ont déjà pris des mesures, en interdisant la venue de voyageurs venant d’Afrique australe. Le seul élément qui peut vraiment faire dérailler la reprise mondiale a toujours été un nouveau variant de la covid-19 qui balaie le monde et entraîne la réimposition de restrictions sanitaires massives

Les compagnies aériennes lâchées

Les titres des entreprises du secteur aérien, déjà très éprouvé par la pandémie, perdaient du terrain à cause du nouveau variant. Au Japon, la compagnie ANA Holdings a chuté de 4,5% et sa concurrente Japan Airlines de 6,48%. En Europe, l’avionneur Airbus s’effondrait de 11%, IAG, maison mère de British Airways, de 10,5% et Roll-Royces, qui fabrique des moteurs d’avions, de plus de 12%. Sur le marché du pétrole, le baril américain de WTI pour livraison en janvier lâchait 5,78% à 73,84 dollars à New York, peu avant 8h 50 GMT. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour le même mois reculait de 4,66% à 78,39 dollars. Sur le marché des changes, les monnaies utilisées comme refuge par les investisseurs ont été demandées, en particulier le yen japonais : un dollar s’échangeait à 114,18 yens, contre 115,36 yens jeudi.

Julia Ndeko avec AFP

L’Institut Gamaleïa testera Spoutnik V contre un nouveau variant

L’Institut de recherche Gamaleïa testera l’efficacité du vaccin russe Spoutnik V contre un nouveau variant de Covid-19 découvert au Botswana lorsqu’il recevra un échantillon.

C’est ce qu’a fait savoir vendredi à TASS le directeur de l’Institut Alexandre Guintsbourg. La découverte du variant a été rapportée par le journal The Daily Mail. Selon l’article, le nouveau variant avec 32 mutations pourrait être plus contagieux et plus résistant aux vaccins. «*Nous pourrions donner une réponse argumentée après que nous aurons ce variant. Pour l’instant, nous ne l’avons pas encore. Quand nous l’aurons, nous ferons des examens*», a noté le directeur. Selon lui, une nouvelle version du vaccin Spoutnik V en raison de nouveaux variants du Covid-19 pourrait n’être nécessaire que si son efficacité diminuait de 8-10 fois. Selon Alexandre Guintsbourg, Spoutnik V fournit actuellement la plus large gamme d’anticorps neutralisants contre de divers variants du Covid-19 par rapport aux autres vaccins populaires. Le vaccin Spoutnik V a été enregistré en Russie le 11 août 2020 en devenant le premier vaccin contre le coronavirus officiellement autorisé dans le monde. Il s’agit du premier médicament sur la plate-forme d’adénovirus qui utilise une approche de rappel hétérogène. L’utilisation de deux vecteurs différents pour la première et la deuxième injections crée une immunité plus forte et durable. En ce moment, Spoutnik V est enregistré dans 70 pays du monde avec une population de 4 milliards de personnes.

Itar-Tass

DÉCÈS DE JUSTIN LÉKOUNDZOU

Le PCT déplore la perte d’une “icône”

A la suite de la disparition, le 25 novembre, à Brazzaville de l’un des membres de la première heure, Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba, des suites d’une longue maladie, le secrétariat permanent du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a publié, le 26 novembre, une déclaration dans laquelle il se dit sidéré par ce décès qu’il a qualifié de « perte inestimable ».



Dans sa déclaration, le secrétariat permanant du bureau politique du PCT s’est montré affligé par la mort de Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba. Un cadre du parti qu’il estime influent et un dirigeant, selon lui, de conviction qui a su marquer son histoire au sein du PCT par son savoir-faire et ses prises de position.

« Il ressort que le camarade Lékoundzou Itihi Ossetoumba, grand homme de conviction, était une icône au sein de notre parti. Il a été, de par son engagement militant, dans toutes les batailles du PCT à qui il a rendu d’énormes services toute sa vie. Sa modestie et son sens élevé du devoir ont fait de lui un modèle qui inspirera à jamais les Congolais en général et les militants du PCT en particulier. Sa mort est une perte inestimable

pour le parti et pour le camarade Denis Sassou N’Guesso », relève la déclaration lue par le secrétaire aux Affaires électorales, à l’administration du territoire et à l’urbanisme, Joseph Mbossa.

Par ailleurs, le secrétariat permanent du bureau politique du PCT se dit sidéré par la disparition successive, ces derniers temps, de ses grands et valeureux cadres de « haut niveau » et consterné par ces pertes « lourdes de conséquences ». Pour se faire, il exhorte l’ensemble des militants et sympathisants du parti et de ses unions catégorielles à réserver à l’illustre disparu des obsèques dignes de son rang et de resserrer les rangs autour des idéaux du parti, en vue de renforcer l’unité, la cohésion et la discipline en son sein.

Firmin Oye

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le ministère mise sur le digital pour sa visibilité

La restitution des travaux de validation de deux documents stratégiques visant à harmoniser et moderniser la communication du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l’Artisanat et de Secteur informel, grâce aux outils numériques, a eu lieu le 26 novembre à Brazzaville.

La stratégie digitale et la charte de communication digitale du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l’Artisanat et de Secteur informel viennent d’être adoptées. Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, ces documents concourent au pilotage de l’écosystème du département ministériel à sa charge en vue de rendre les informations plus accessibles à la population, aux entrepreneurs, aux

investisseurs désireux de se renseigner sur les lois, procédures ou réformes du secteur des Petites et moyennes entreprises au Congo.

« Nous devons nous armer aux outils numériques grâce aux technologies de l’information et de la communication car aucun secteur n’échappe à la numérisation », a déclaré la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l’Artisanat et du Secteur in-

formel.

A en croire Jacqueline Lydia Mikolo, l’harmonisation de la communication digitale permettra d’uniformiser les contenus web de tous canaux digitaux au sein du département des Petites et moyennes entreprises. Selon elle, le ministère contribue activement à la réorganisation de l’écosystème digital congolais en formalisant ses activités grâce aux outils numériques.

Gloria Lossele

FORÊTS

Le bois congolais toujours éligible au marché européen

Les autorités de l’Union européenne (UE) ont levé le doute sur la licence Flegt, après plusieurs mois d’atermoisement. Elles continueront de délivrer les licences d’exportation du bois à la République du Congo. Les deux parties viennent, d’ailleurs, de redynamiser leur cadre de partenariat.



Les participants au CCMAdiac

La 14e session du Comité conjoint de mise en œuvre de l’Accord de partenariat volontaire pour l’application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt) s’est tenue les 24 et 25 novembre, à Brazzaville. La rencontre a permis au Congo et à son partenaire européen d’évaluer les avancées, de corriger les défaillances et d’envisager de nouvelles pistes de partenariat.

L’accord commercial, signé depuis 2010, vise à garantir la légalité des bois et de ses produits dérivés ; l’objectif étant de permettre aux autorités congolaises de délivrer des autorisations Flegt pour les bois exportés vers le marché européen. Cet APV-Flegt s’inscrit dans la dynamique d’une exploitation forestière durable fondée sur le respect de l’environnement et les droits humains.

L’UE veut être un modèle en matière de développement durable et de lutte contre la déforestation, a indiqué Carla Montesi, la directrice du “Pacte vert et agenda numérique” de la Commission européenne. L’engagement est clair, a-t-elle poursuivi, et les Européens ne veulent pas acheter des produits ayant contribué à la déforestation.

« Les licences Flegt ne seront pas supprimées mais, les conditions de délivrance vont être renforcées. Nous souhaitons travailler avec le Congo sur un nouveau partenariat forestier reposant sur quatre composantes que sont la gouvernance forestière ; l’économie forestière durable ; l’agriculture à zéro déforestation ; et la préservation de la biodiversité », a précisé Carla Montesi, ajoutant que la licence Flegt sera élargie à d’autres produits agricoles tels que l’huile de palme, le café, le cacao, le soja et le blé.

Les autorités congolaises misent sur les progrès réalisés ces der-

nières années pour faire avancer les discussions avec l’UE. Il s’agit des avancées en matière du renforcement des capacités des responsables locaux, de la transparence et la publication des informations, de l’amélioration de la gouvernance forestière, du niveau d’appropriation par le groupe de travail multi acteurs et l’adoption des textes d’application du nouveau Code forestier.

En dépit des difficultés observées dans la mise en service du module fiscalité prévue initialement en septembre 2021 et l’actualisation de la feuille de route du groupe de travail interministériel, a souligné la ministre de l’Économie forestière, Rosalie Matondo, le Congo a consenti d’énormes efforts.

« En plus, la performance du Système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) a été renforcée par des missions d’investigations dans certains départements du sud du pays ainsi que dans le cadre du Programme d’accompagnement au changement organisationnel entrepris grâce au soutien des partenaires britanniques », a-t-elle martelé.

Avec un taux de déforestation de 0,06%, le Congo est considéré comme un bon élève en matière de gestion forestière. Mais le principal défi à ce stade, estime Giacomo Durazzo, l’ambassadeur de l’UE au Congo, demeure le plein déploiement du SIVL.

« Cet outil est fondamental pour assurer la transparence escomptée dans le secteur et contribuer à une meilleure gouvernance forestière », a-t-il insisté, avant d’exhorter la partie congolaise à poursuivre le chantier pour parvenir à une utilisation effective du système.

Le prochain comité conjoint de mise en œuvre de l’APV-Flegt est prévu pour juin 2022.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

Des recommandations pour contribuer au développement de l’Afrique

L’initiative est des jeunes leaders des universités et de la société civile, réunis autour du réseau des leaders des associations des universités du Congo (Rélauc), du Mouvement international pour la renaissance africaine et le développement, de l’Association intello et bien d’autres mouvements socioculturels de la jeunesse et d’étudiants.

Le Congo a célébré, le 28 novembre, la 63e Journée de la proclamation de la République. Auparavant, les jeunes leaders des universités et de la société civile ont fêté, le 27 novembre, à travers une causerie-débat organisée à la Maison de la société civile de Brazzaville, cet événement sur le thème « Défis africains de développement, plusieurs décennies après la création des Etats ».

Une occasion pour les participants de suivre des communications sur « Les valeurs africaines, démocratie, sécurité et paix », développée par le chercheur en philosophie morale et politique, Arice Odilon Nsala ; « Faiblesses et atouts du système sanitaire et sécurité sociale en Afrique moderne », animée par le chercheur en économie du développement, Davy Hermann Kitsoukou ; « Problématique de la formation des cadres spécialistes et leaders de développement en Afrique des Républiques », par le président du Rélauc, Frédéric Menga.



Des jeunes leaders des universités et de la société civile

Dans le but de contribuer au développement de l’Afrique, les participants ont recommandé, entre autres, le lancement l’année prochaine d’un centre universitaire sociopolitique pour la formation et le partage d’expériences aux jeunes leaders par les chefs

d’Etat africains autour de leur homologue congolais. Dénommé « A l’école du président », ce centre ouvrira ses portes en janvier prochain par les inscriptions. Le but étant de former les leaders sociopolitiques d’Afrique de demain, en termes d’un coaching intergénérationnel.

Pour la formation et l’expression des projets de développement des jeunes leaders en entrepreneuriat économique, agricole et culturel, ils ont suggéré la création de l’Université des jeunes leaders du Congo dont les inscriptions par leader

« Il faut que les gens puissent intérioriser les valeurs de paix, de dialogue, de résolution pacifique des situations. Nos chefs d’Etat sont appelés à encadrer les jeunes car les erreurs du passé ne doivent plus se répéter... »

ou associations s’ouvrent le 5 décembre. Les participants ont, enfin, recommandé l’organisation d’un colloque africain sur la santé et la sécurité sociale, notamment sur les défis de la pandémie à covid-19 ; la publication annuelle de la revue Africanitude, où tous les leaders d’Afrique publieront leurs idées de développement en littératures et en essais économiques, juridiques, socioculturels et sociopolitiques. Chercheur en sociologie politique et en linguistique anglaise, le président du Rélauc pense que l’Afrique doit cesser de miser sur des cadres non-formés en politique. Frédéric Menga prône une Afrique sans conflits, une Afrique de dialogue. « Il faut que les gens puissent intérioriser les valeurs de paix, de dialogue, de résolution pacifique des situations. Nos chefs d’Etat sont appelés à encadrer les jeunes car les erreurs du passé ne doivent plus se répéter... », a laissé entendre Frédéric Menga.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

De Dieu

On retient parfois ce chœur de fidèles chantant à haute voix la louange de la béatitude et levant les yeux au ciel en quête de lumière. On retient ces appels à la réconciliation des cœurs car l’éclairage venu de là-haut apporte du réconfort. En effet, pour tous les humains, la vie ici sur terre ne signifie rien sans le regard bienveillant des autres. De Dieu on retient le pardon comme acte d’humilité devant le mal que l’on a pu faire à autrui car chez les humains, la tentation est toujours grande de ne pas pardonner, de penser du mal de son voisin, de ne pas effacer de sa mémoire les injustices subies parfois sans raison.

De Dieu on retient la joie. Comme l’autre jour, comme le 21 novembre dernier, au Stade Félix-Eboué, lors de l’installation du nouvel archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Ce jour-là, une dizaine de chapiteaux érigés pour la circonstance accueillaient dirigeants et fidèles de l’Eglise catholique accourus

des quatre coins du Congo et de l’extérieur ; autorités politiques nationales avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, venues témoigner que même si l’Eglise et l’Etat remplissent chacun son office, il ne leur est pas interdit de se parler et même de s’assister. On est tous enfants de Dieu et tous, à des degrés divers, agents de l’Etat.

Moment de célébrations mais aussi d’allocutions, ce 21 novembre 2021, tout à côté du lieu de la consécration de Mgr Manamika, on entendait sonner les cloches en la basilique Sainte-Anne, lieu marquant de l’Eglise catholique enraciné dans Poto-Poto, au cœur de la capitale congolaise. A 9 h 45 mn, on vit s’ébranler toute silencieuse mais impressionnante la procession des évêques, diacres et sœurs religieuses. Vu le nombre d’hommes, de femmes et d’enfants de tous âges si endimanchés, la messe en commémoration promise au succès a tenu ses promesses.

Nous avons parlé de discours. On re-

tient de celui prononcé au tout début de la cérémonie par le chef des lieux sortant qu’il a servi à son autel en gardant de la distance avec les choses qui ne relevaient pas de l’Eglise. Mgr Anatole Milandou a exercé pendant vingt ans à Brazzaville, une ville hantée par des musiques, celles de « bons vivants » dans les ngandas, celles des messes religieuses et celles des endroits plus feutrés, des officines et chancelleries qu’il faut écouter en ayant une oreille bien fine pour distinguer les notes, les euphonies et les destinations. L’aide apportée à l’Eglise catholique par l’Etat, les deux dernières décennies, le prélat l’a recon nue et saluée sans fausse modestie.

On retient de la prise de parole de l’archevêque entrant cette clarification qu’en tant que de besoin, l’église et l’Etat veulent partager : « Nous sommes chrétiens, restons chrétiens », a prêché l’homme de Dieu à l’adresse de ses frères et sœurs dans le Christ. C’est que de temps en temps, en raison de la place qu’elle occupe dans la société congolaise, de son influence dans le monde et

peut-être de ses supplications, l’Eglise catholique a souvent suscité de la suspicion chez le politique. Parfois c’est une déclaration de l’assemblée œcuménique, parfois une homélie franchissant les murs de l’Eglise et le rang des fidèles faisant grand bruit dans la rue. Les fâcheries avec les institutions publiques dont l’Etat est l’incarnation naissent, vieillissent et, heureusement pour tous, s’estompent. Presque un droit normal à la chamaille, et pour l’essentiel, la vie continue.

Le 21 novembre, dans le dos des employés tout de bleu vêtus, chargés de distribuer de l’eau aux convives, on pouvait lire la célèbre exhortation du pape Jean Paul II : « N’ayez pas peur ». C’est peut-être ce qu’il convient de retenir de la vie de tous les jours. Pour le chrétien, pour le politique, comme pour le citoyen lambda. Et ajouter en toutes circonstances : « Ne perdez pas confiance ». De Dieu, on retient l’amour ; l’amour du prochain.

Gankama N’Siah

SANTÉ

Les pharmaciens du Congo promettent d'ester Laborex en justice

Ayant constaté que Laborex tente d'approvisionner Abdoul Madjid Traoré au mépris des textes réglementaires régissant le secteur de la pharmacie, le Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac), réuni en assemblée générale extraordinaire le 26 novembre à Brazzaville, a décidé d'ester en justice ce grossiste-répartiteur. La réunion a été présidée par le président du Synaphac, Victor Ngoma.

Dans une déclaration rendue publique à la fin des travaux par le secrétaire général du Synaphac, Romaric Pambou Boueya, les participants ont promis, en outre, d'engager une action de boycott à l'endroit des grossistes-répartiteurs qui ouvriraient leurs portes à Madjid Traoré. Par ailleurs, les syndicalistes leur ont demandé de nommer à la tête de leurs structures des pharmaciens régulièrement inscrits à l'un des tableaux de l'ordre. Les pharmaciens ont rappelé qu'Abdoul Madid Traoré n'étant inscrit à aucun tableau de l'ordre, il ne

peut exercer le métier de pharmacien et bénéficier des avantages y afférents. Rappelons qu'au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet dernier, les pharmaciens avaient signifié que Madjid, sujet malien, est arrivé au Congo en 2004 pendant qu'il détenait des documents congolais datant de 2000. Un acte qui, selon eux, montre qu'il est de moralité douteuse. De plus, ont-ils poursuivi, pour obtenir la nationalité congolaise, la loi exige qu'une personne réside sur le territoire national pendant dix ans. Ayant solli-



Victor Ngoma, président du Synaphac

cité d'exercer sur le territoire congolais en qualité de pharmacien, il lui a été demandé de présenter au préalable l'acte de sa radiation de l'Ordre national des pharmaciens du Mali ; parce qu'il est interdit aux pharmaciens de faire partie de deux ordres à la fois. Au cours de la réunion du 15 juillet dernier, les pharmaciens avaient également rappelé les multiples problèmes auxquels fait face la profession, notamment la circulation à grande échelle des faux médicaments et la nécessité d'assainir le secteur.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

L'UE disposée à soutenir la recherche et l'innovation



Échange entre l'ambassadeur de l'UE et la ministre chargée de la Recherche et de l'Innovation
« En dehors de ce qui se fait déjà, nous allons continuer à accompagner les activités fondamentales de ce ministère en matière de recherche et de l'innovation qui sont des moteurs de développement », a fait savoir l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, au sortir d'une entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, le 24 novembre, à Brazzaville. L'appui à la recherche et l'innovation, selon le diplomate, concerne avant tout le secteur agricole et celui des énergies renouvelables. A propos de celles-ci, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a fait allusion au Centre d'excellence d'Oyo, dans la Cuvette, en construction par la société pétrolière Eni-Congo. Lequel centre permettra l'étude et le développement d'énergie renouvelable, pour la diversification de la production d'énergie et le développement du capital humain en la matière. Visiblement, les perspectives de coopération entre l'UE et le ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique s'annoncent sous de bons auspices.

Rominique Makaya

EMPLOI ET FORMATION

L'AUF s'active à lancer le premier centre d'employabilité francophone

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a présenté, le 25 novembre au ministre en charge de l'Emploi, les avantages de son projet qui consiste à lancer d'ici au mois de janvier le premier centre d'employabilité francophone.

Le premier centre d'employabilité francophone, a assuré le Pr Silm Khalbous, est actuellement en chantier à l'Université Marien-Ngouabi. Dans cette vision, il a salué la convergence de vues avec le ministre en charge de l'Emploi sur les questions de l'employabilité de la jeunesse diplômée d'autant plus que Hugues Nguélonché lui a affirmé que l'emploi des diplômés était une priorité.

« Le ministre nous a assuré de son appui au projet et nous allons voir quelles sont les synergies possibles entre ce que fait l'Agence congolaise pour l'emploi et ce que propose AUF au profit au profit de l'emploi des diplômés de l'université », a déclaré le Pr Silm Khalbous.

L'AUF entend, par ailleurs, élargir son réseau à toutes les universités du Congo, notamment avec l'Université Denis-Sassou-N'Guesso et les universités privées membres pour une approche partenariale ou par franchise par la co-construction des espaces dédiés à l'emploi entre elle et les universités.

Des adieux de Mohamed Lemine Ould Moujtaba à Hugues Nguélonché.

En outre, arrivé en fin de mandat au Congo, le représentant résident du Fonds des Nations



unies pour la population (Fnuap) et le ministre de la Jeunesse ont fait le point des engagements que cette agence avait pris depuis son arrivée. Le Congo et le Fnuap, a-t-il expliqué, ont notamment travaillé ensemble sur l'organisation du forum de la jeunesse de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, en août dernier, lequel a permis selon lui le positionnement du Congo sur l'agenda de la jeunesse africaine. Ils ont aussi évoqué la question de la dividende démographique et le positionnement du Congo sur la problématique. « Nous avons réussi à faire avancer ce dossier et surtout avancer l'adhésion du Congo au niveau du programme capital humain de la Banque mondiale. Je crois

Hugues Nguélonché et Pr Silm Khalbous que cela représente beaucoup pour les jeunes et les femmes au Congo », a souligné le représentant résident du Fnuap. Mohamed Lemine Ould Moujtaba a passé trois ans au Congo. Il a salué l'appui aux associations des jeunes, notamment par la redynamisation de l'Afriyan, le réseau africain des adolescents et jeunes en population et développement. « Nous avons accompagné la mise en place d'un nouveau bureau et nous sommes en train de travailler avec le ministère sur l'aménagement des locaux de cette association. Je voulais dire au ministre combien je suis comblé de cette collaboration », a souligné Mohamed Lemine Ould Moujtaba.

James Golden Eloué

Discours d'évocation du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'occasion du 63^e anniversaire de la proclamation de la République

Je prends ici la parole au nom de son excellence, monsieur le président de la République, qui m'a chargé de célébrer la République avec tous ceux qui, comme lui, sont au service de la République, notamment les hauts dirigeants à tous les niveaux de responsabilité.

Le président de la République n'oublie pas les élus nationaux et locaux, les préfets, sous-préfets, les administrateurs maires d'arrondissements, de communautés urbaines, les chefs de quartiers, de villages, de zones et de blocs qui, au plus près des populations, veillent quotidiennement au respect des valeurs de la République ;

Nous ne saurions oublier en ce jour particulier, ceux qui font la République, à savoir l'ensemble des fonctionnaires et autres agents de l'État, les cadres du secteur privé et du secteur informel, les chefs d'entreprise, les commerçants, ouvriers, paysans, artistes, artisans, sportifs, culturels, écrivains, musiciens.

Bref ! Nous célébrons la République non seulement avec l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la République, mais aussi avec tous ceux de nos amis, ressortissants des pays frères et amis, ayant choisi le Congo comme leur seconde patrie, et qui affrontent avec nous les dures épreuves de la vie ; ainsi qu'avec leurs excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques ; mesdames et messieurs les représentants des agences du système des Nations unies.

Enfin, avec tous nos compatriotes vivant à l'étranger sans oublier ceux qui souffrent dans les hôpitaux et ceux qui peinent dans les prisons, ceux qui sont retenus dans les commissariats, ceux qui sont dans le deuil et dans le malheur, je m'adresse donc à vous tous, mesdames et messieurs, pour qu'ensemble, dans ce contexte de crise sanitaire, nous puissions célébrer la République sur le thème « Lutter contre la covid-19, c'est sauver la République ».

La République c'était le 28 novembre 1958.

Tant de souvenirs historiques remontent dans nos esprits et dans nos cœurs.

La vie des peuples, comme celle des hommes, a ses joies et ses peines.

Regarder, aujourd'hui, vers ce jour glorieux, c'est une source de joie et d'espérance.

La joie du souvenir de notre accession à ce degré de responsabilité politique, où il nous était donné de nous gouverner nous-mêmes dans le cadre juridique que nous avions conquis.

Car la République fut tout d'abord une conquête et notre destin s'est accordé à cette voie que nous avons choisie.

Une conquête oui ! Parce que, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire, la naissance de la République fut précédée par cinq périodes. Il nous semble important d'y revenir car aimait à le dire Winston Churchill, « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur ».

Revisitons donc ces cinq grands moments qui ont marqué les différentes étapes de la gestation de notre République.

Premièrement, la fondation du Royaume Kongo par Nimi Lukeni entre le XIV^e et le XV^e siècle.

Deuxièmement, la pénétration portugaise avec la découverte de l'embouchure du fleuve Congo en 1484 par Diégo Cao.

Troisièmement, la colonisation française, en 1880, avec la signature à Mbé, d'un Traité de protectorat français, entre le roi Makoko et l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza.

Quatrièmement, la création d'un espace territorial dénommé Congo, acté par le décret du 26 juillet 1886, puis la création de l'Afrique équatoriale française par décret du 15 janvier 1910 instituant, par la même occasion, le territoire du Moyen-Congo.

Cinquièmement enfin, la proclamation de la République, par l'article 2 de la délibération n° 112/58 du 28 novembre 1958 de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo, faisant du territoire du Moyen-Congo, un État autonome à la suite du référendum du 28 septembre 1958.

Il y a tant de noms, tant de figures qu'il faudrait invoquer pour rendre hommage à ceux qui ont permis cette histoire et qui, par le sacrifice et même le sang versé, ont ouvert la route à la République.

Au-delà de leurs positionnements politiques et des divergences idéologiques qu'ils avaient, magnifions aujourd'hui leur épopée historique qui a forgé une espérance et transmis un legs. Qui sont-ils ?

Emportés par les échos de l'Histoire, leurs noms résonnent encore dans nos tympans : André Garnier, Jacques Opangault, Fulbert Youlou, Jean Félix Tchikaya, Georges Yambot, Ambily, Bouendé, Emmanuel Dadet, Victor Sathoud, Valentin Tombet, Germain Samba, Innocent Odicky, Prosper Gandzion, Zéphirin Moe Poaty, Christian Jayle, Dominique Sambo-Dibele, Valentin Moubouh, Hilaire Mavioka, Jean Biyouidi, Henry Itoua, Kikhouna N'Got, Stéphane Tchitchelle, Mambéké Boucher, André Kerhervé,

Jean Nardon, Vancelli, Zakete, Joseph Vial, Deriaud, Chimier et j'en oublie certainement d'autres.

Car il y a aussi tant et tant de destins de Congolais qui sont mêlés à l'édification de notre République et que l'on ne saurait citer dans cet exercice.

De grands hommes d'État, chacun selon son tempérament, selon son époque et en fonction des réalités et des vicissitudes du moment, ont tour à tour préservé les fondements de la République au point où il n'est nullement arrivé dans l'esprit d'aucun de nos dirigeants l'idée de remettre en cause les fondements de la République qui est restée depuis sa naissance, une, indivisible, résiliente et fraternelle.

Quel message pouvons-nous adresser à tous ceux de nos compatriotes qui ne sont plus de ce monde ? Ceux qui se sont battus pour la souveraineté de notre pays ?

Nous voulons leur dire que la Nation leur est reconnaissante. C'est ainsi qu'après les présidents Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yhombi Opango, Pascal Lissouba, le président Denis Sassou N'Guesso, luttant contre l'oubli collectif et voulant fixer ce legs dans la mémoire de ses compatriotes, a institué la Journée de la République, celle de la liberté, désormais ancrée dans nos mœurs et moment important pour notre destin et notre prospérité partagés.

C'est, d'ailleurs, ce qu'il nous enseigne dans son ouvrage « Le manguier, le fleuve et la souris », je le cite : « Il est essentiel que nos enfants apprennent ce qu'est la République, ses règles de fonctionnement, les principes démocratiques sur lesquelles elle repose, faute de quoi ils n'auront aucune raison de la respecter », fin de citation.

La République doit donc continuer d'être conquise.

Nos générations doivent la défendre et transmettre ses valeurs aux générations futures. Nous devons à notre place nous battre pour défendre durablement notre communauté et ce qui l'unit.

C'est l'occasion pour moi de revenir sur un des symboles dont nous ne parlons pas assez et de faire percevoir à l'ensemble de nos concitoyens et mêmes à nos amis, la portée profonde de nos armoiries.

En effet, les armoiries de la République qui figurent sur tous nos documents officiels sont fixées par le décret n°63-262 du 12 août 1963 et exprimées en termes héraldiques.

Ces armoiries nous rappellent que notre République est représentée par « Un écu en or traversé par une large bande horizontale ondulée verte, avec un lion, de couleur rouge, la gueule ouverte, et à la langue d'un émail particulier, de couleur verte, autant que sont les griffes, c'est-à-dire de couleur verte. Un lion qui traverse tout l'écu, tenant un flambeau noir, allumé d'un feu rouge. L'écu est supporté par deux éléphants noirs avec des défenses en or, mouvant de chaque côté de l'écu et soutenu par un tronc d'arbre de

couleur rouge. Dans le cercle d'or de la couronne forestière, il est écrit en lettre rouge : République du Congo et sur listel en or la devise : Unité Travail Progrès », en rouge.

En réalité, au travers de tous ces signes, de toutes ces images, de toutes ces couleurs qu'arborescent nos armoiries, en lien avec notre hymne national et notre drapeau, on retrouve la beauté, la richesse et la force de notre pays avec ses ressources, forestières, minières et fauniques qu'il nous faut à tout prix défendre avec courage et exploiter avec intelligence dans l'unité, au prix du travail, pour espérer le progrès de chacun et de tous.

Défendre avec force et gérer avec parcimonie, car la République veut dire res publica, c'est-à-dire la chose publique.

Dès lors, le Congo cesse d'être une res nullus, c'est-à-dire une chose sans maître. Ce qui implique trois choses :

-D'abord, de la part des gouvernants, un devoir : celui de gérer avec parcimonie et rigueur la chose d'autrui, celle du peuple qui leur a été confiée et de rendre compte au peuple, seul détenteur et propriétaire de la chose.

-Ensuite, de la part du peuple, un devoir de respect des valeurs de la République, de l'environnement et du bien public ;

-Enfin, de la part des autres Républiques, fussent-elles amies ou sœurs, un devoir de respect et de non-ingérence sous toutes ses formes.

La connaissance de ces symboles constitue un motif légitime de fierté et de respect, en ce qu'ils incarnent l'âme de la nation congolaise.

Voilà pourquoi, à la faveur de la célébration de cette journée, le pays tout entier se doit d'être habillé aux couleurs de la République. Que chacun de nous, à la maison, dans la voiture et dans les bus, arbore les couleurs de la République.

Car cette commémoration nous interpelle sur le chemin parcouru par la Nation et nous projette dans un cheminement collectif vers de nouveaux horizons, vers de nouveaux sommets à conquérir.

Aujourd'hui, encore, le Congo a besoin de se rassembler sur l'essentiel.

Et l'essentiel en ces moments, ce sont nos valeurs, ce sont nos principes, ce sont nos institutions.

Et l'essentiel en ces moments, c'est aussi la lutte contre la pandémie qui nous invite à l'unité face à ce virus qui défie l'humanité entière, détruit notre économie, endeuille nos familles et décime notre population.

Je vous invite donc à continuer d'observer les règles de prévention et surtout à vous faire vacciner car si ensemble nous nous faisons vacciner, la pandémie disparaîtra et la République sera sauvée. Alors, nous chanterons toujours à l'unisson :

« Vive la République ! Vive le Congo ! »



COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme de lutte contre les Epidémies : Avec les Croix-Rouge Congolaise et française pour un renforcement des capacités de riposte aux épidémies dans 6 départements du Congo-Brazzaville

En réponse à l'appel des autorités congolaises, l'Agence française de Développement (AFD), la Délégation de l'Union européenne, la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française accompagnent le Ministère de la Santé dans l'exécution du « plan national de riposte à l'épidémie de Covid-19 » afin de limiter la propagation des épidémies, tout en favorisant l'accès des populations congolaises aux soins de santé primaires.

Une deuxième campagne de dotation en matériel et Equipement de Protection individuelle (EPI) est en cours. Ce sont, entre autres, des masques chirurgicaux, des gants d'examen, des lunettes de protection ainsi que des gels hydroalcoolique qui sont distribués aux 47 formations sanitaires ciblées par le projet dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, la Bouenza, la Cuvette, le Niari et la Sangha.

L'objectif de ce programme de lutte contre les épidémies, débuté en juillet 2020, est de renforcer les capacités de riposte des différents acteurs de la santé publique congolaise face aux épidémies et de maintenir l'accès aux services de santé des populations dans un cadre sécurisé. Ce programme vise notamment à travers la mise en place de formation et de dotation (1) à accompagner l'institutionnalisation de la Prévention et Contrôle des Infections (2) à soutenir la mise en œuvre de la Surveillance à Base Communautaire (SBC) et (3) la Communication des Risques et Engagement Communautaire (CREC) ainsi (4) qu'à élaborer un plan de contingence qui guidera l'action des autorités sanitaires et de leurs partenaires en période de crise.

Ce sont, 1,7 milliard de FCFA de don qui ont été mobilisés par les différents partenaires : ~ 984 millions de FCFA de la Commission européenne, ~ 722 millions de FCFA de



l'AFD alloués à la Croix-Rouge française au titre de son action d'assistance aux populations ainsi que pour son appui aux structures de santé locales.

Une fois de plus, les soutiens conjoints de la Commission européenne et de l'Agence française de Développement illustrent la capacité de « l'Equipe Europe » à apporter, en étroite relation avec les autorités congolaises, des réponses concrètes à des problématiques complexes qui exigent une action coordonnée, rapide et efficace pour l'amélioration de l'accès aux soins des populations en République du Congo. / .

Campagne de dotation en Equipements de Protection Individuelle

CONTACTS :
Commission Prévention, Contrôle des Infections, Mobilisation Sociale et Communication sur les Risques:
Mr. Jean-Claude EMEKA, président
Mail : emekamamina27@yahoo.fr

Croix-Rouge Congolaise:
Mr. Delphin Roger KIBAKIDI, chef du département Communication et Diffusion
Mail : delphinkibakidi@gmail.com

Croix-Rouge française :
Mr. Jérôme SOCIE, chef de Délégation
134 Avenue du Maréchal LYAUTEY, en face du C.H.U, à côté du de l'UNESCO, Brazzaville.

AVIS DE VENTE



L'ambassade de la République du Rwanda informe le public qu'une voiture de marque Toyota RV4 « année de mise en circulation 2016 », sera mise aux enchères dans son état actuel au soumissionnaire le plus offrant.

Les personnes intéressées peuvent se rendre pour soumissionner tous les jours ouvrables, du mercredi 1^{er} au mercredi 8 décembre 2021 de 13h à 16h00 à la Chancellerie au 353 avenue Prosper Ngandzion Brazzaville.



Avis d'Appel d'offres ouvert n°01/21 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Villa Wharf	Villa avec piscine (RDC+1étage+dépendances) Zone résidentielle Destinée à l'habitat individuel type villa	8338	784,01	PNR	Section: BP/ Bloc: 130 bis/ Pile: 03	395 964 285

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 01/21 - Confidentiel » au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

- Soit :
- directement contre décharge
 - par courrier recommandé avec accusé de réception
- Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :
- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
 - Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

M. Davy BILONGO
Responsable Logistique
Tél: 06 642 38 89

M. Régis APOUASSA
Chargé de la maintenance et du matériel
Tél : 06 877 77 00

BARRAGES /MONDIAL 2022

Un tirage au sort pas clément pour l'Italie et le Portugal

Les combinaisons des barrages de la Coupe du monde 2022 de la zone Europe ont été dévoilées le 26 novembre. L'Italie et le Portugal sont logés dans le Groupe C. Conséquence, l'un des deux derniers vainqueurs de la Coupe d'Europe manquera la prochaine Coupe du monde au Qatar.

L'Italie (championne d'Europe 2021) et le Portugal (champion en 2016) doivent passer par les barrages pour rejoindre l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Serbie et la Suisse déjà qualifiés. Selon le nouveau format des barrages, les douze barragistes doivent s'affronter sous la forme de trois mini-tournois à quatre disputés sur matches secs, avec demi-finales puis finale. Le tirage a placé l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Macédoine du Nord dans le groupe C. L'Italie affrontera la Macedoine du Nord lors des demi-finales du groupe. Evoluant à domicile, les champions d'Europe 2021 ont plus de chance de l'emporter et de se qualifier pour la finale du groupe au cours de laquelle, ils affronteront le vainqueur Portugal-Turquie. « C'est un tirage au sort très compliqué pour nous », a souligné Roberto Mancini, le sélectionneur de la Squadra Azzurra, après ce tirage au sort. « Si on bat la Macédoine du Nord, on devra se déplacer au Portugal ou en Turquie, et ce ne sera pas facile », a-t-il commenté.

Rappelons que l'Italie avait manqué la phase finale de la Coupe du monde 2018 en Russie en se faisant éliminer lors des barrages par la Suède (0-1 puis 0-0). Le Portugal, quant à lui, s'est qualifié en 2010 et 2014 en passant par les barrages. L'histoire va-t-elle se répéter ?

Les autres combinaisons des barrages

Groupe A : Pays de Galles-Autriche et Ecosse-Ukraine.

Groupe B :Russie-Pologne et Suède-République Tchèque

Les vainqueurs joueront la finale du groupe et le gagnant de cette ultime étape se qualifiera pour le mondial.

James Golden Eloué

HUMEUR

Quand la qualité de service compte pour la clientèle !

Il n'est pas question d'indexer telle ou telle structure privée ou étatique dans ce billet, mais de faire ressortir tout haut ce que les gens murmurent. En effet, il ne s'agit pas ici de nommer ces structures mais plutôt de constater l'impact du mauvais service au niveau des ménages qui vivent cette triste réalité. Pour s'en convaincre, il suffit de sillonner dans ces structures pour constater parfois les lamentations faites. Car la clientèle ne cherche que la meilleure qualité de service tout en bannissant certaines injustices.

L'un des termes entendus ça et là pour exprimer cette injustice, c'est la « pénalité ». La charge sémantique de ce vocable renvoie sans nul doute à une sanction que subit la clientèle vis-à-vis de la structure X ou Y, en rapport avec des engagements pris mais qui ne sont pas du tout exécutés dans un intervalle de temps précis. Disons-le clairement, trop d'abus dans ces pénalités, car un seul jour suffit pour que la clientèle grince ses dents. Quelle épreuve ! Le deuxième, c'est la « qualité de service ». Cette qualité de service est jugée par la clientèle insuffisante, c'est-à-dire en deçà de la normale. Et les conséquences sont, entre autres, la décomposition de la provision dans des ménages; l'obscurité occasionnant l'arrêt de nombreux services ménagers en commençant par la révision nocturne des leçons par des enfants, l'arrêt des ordinateurs et des postes téléviseurs, l'endommagement des appareils électroménagers et autres, la liste des conséquences est longue. Le troisième, c'est le « manque de dédommagement » ou de l'« indemnisation » de la clientèle, car de la même manière que les pénalités s'abattent sur la clientèle, le dédommagement allait intervenir au profit des structures concernées, ce que les spécialistes des mathématiques appellent par la symétrie-réciproque. Elle n'existe pas, il y a donc de l'antisymétrie dans cette affaire. Le quatrième terme qui revient souvent aussi, c'est l'« inertie notoire » des défenseurs des consommateurs. La clientèle la constate et le dit à voix basse. L'observateur averti de cette réalité constate ici et là comme deux poids deux mesures. Ces défenseurs, dit la clientèle, crient sur tous les toits quand il s'agit d'une problématique autre que celle-ci, alors où sont-ils sur cette question ? Ce mutisme est quelque peu déroutant.

Enfin, le cinquième terme qui est la phrase phare de ces murmures, c'est l'« effacement pur et simple de certaines pénalités surtout celles jugées abusives », car comment comprendre que dans cette entente commerciale existant entre la structure X ou Y et sa clientèle, seule la pénalité fait profiter alors que l'impact causé par l'insuffisance de service qui cause des endommagements ne fait pas profiter à la clientèle à travers des compensations que l'on sait ?

Affaire à suivre !

Faustin Akono

UNESCO

«Soirée de gala» autour de l'esprit de la rumba à la Semaine Africaine 2021 à Paris

En présentiel et en virtuel, l'événement culturel annuel du Groupe Afrique de l'Unesco Semaine Africaine 2021 se termine par la «soirée de gala» avec mise à l'honneur spéciale de la rumba congolaise



Unesco, Soirée de gala, Semaine Africaine 2021/Bertrand Dieuvoit

En ligne de mire, les festivités de cette édition tournaient autour des « Art, Culture, Patrimoine, un levier pour construire l'Afrique que nous voulons ». Comme à l'accoutumée, le rendez-vous a présenté au public un kaléidoscope d'événements culturels, scientifiques, artistiques et épicuriens en l'honneur de la Journée mondiale de l'Afrique (25 mai) commémorant la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) fondée en 1963 et rebaptisée par la suite Union africaine (UA).

Au final, vendredi 26 novembre au siège de l'Unesco à Paris, une «soirée de gala» haute en couleurs, présidée par la sous-commission de la délégation congolaise, en clôture de la Semaine Africaine 2021, en présence de tout le Groupe Africain et de la directrice générale Audrey Azoulay. Au cours des festivités, les organisateurs ont proposé au public, entre autres, un spectacle Rumberos avec l'orchestre Congo Rumba, créé pour la circonstance

par Henri Ossebi, ambassadeur, Délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, afin de mettre à l'honneur la rumba congolaise actuellement candidate au patrimoine immatériel de l'humanité. Ce spectacle a permis de mettre la salle dans une telle liesse que le public s'est déporté sur scène où se mêlèrent alors musiciens et danseuses, tandis que la chanteuse Faya Tess berçait l'assistance avec des classiques tels que Djumanango, Laurent Fantôme et Pont sur le Congo. Un medley de ndombolo, porté par Beniko alias Zéro Faute, Wuta Mayi et Pela Simba, acheva de clôturer les festivités débordantes d'allégresse. Revenant maintenant calmement sur la rumba, le journaliste Médard Milandou, de passage à Paris, est monté sur scène à la demande de l'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco pour en parler brièvement. Pour mémoire, Clément Ossinonde, journaliste-chroniqueur de musique, situe le lieu de nais-

sance de la rumba au royaume du Kongo entre les 13 et 14èmes siècles. Il estime sa migration vers Cuba ainsi que son retour aux deux Congo dans les années 30. Pour le journaliste-chroniqueur, la rumba, ou Kumba, possède l'une des caractéristiques des danses Kongo avec contact entre nombrils.

Il explique également que cette danse obéit à la conception rythmique, cyclique en ayant le tempo pour seul élément, sans évolution avec une technique vocale de chant très particulière, quasi systématique, accompagnée par les instruments appropriés. Ici, la musique vocale se partage entre monodie et polyphonie. Ces techniques polyphoniques dépendent directement de la langue et des modes employés où l'improvisation et la variation orientent la forme.

Le dossier est en cours d'examen à l'Unesco.

À suivre...

Marie Alfred Ngoma

ENCHÈRES EN LIGNE

L'ambassade des États-Unis à Brazzaville lance une vente en ligne via le site : <https://online-auction.state.gov/>. Celle-ci inclut des meubles, des appareils/équipements, des fournitures, des véhicules et d'autres.

Pour participer à la vente, veuillez sélectionner Brazzaville, CG sur la liste de toutes les Ambassade disponibles.

Les instructions sur la façon d'enchérir, payer et récupérer vos articles sont détaillées au bas de la page d'enchères en cliquant sur « FAQ ».

Pour enchérir, veuillez cliquer sur « Connectez-vous pour enchérir » puis sur « Inscrivez-vous » et remplir le formulaire d'inscription.

Le calendrier de la vente est le suivant :

Le 22 novembre à 09h00 : Ouverture des enchères.

Le 3 décembre à 18h00 : Fin de la vente et notification des gagnants par courriel.

8, 9 et 12 décembre :

Paiement en espèces ou en ligne en cliquant sur « comment payer ».

BIENNALE DE LUANDA

Denis Sassou N'Guesso appelle à préserver l'art, la culture et le patrimoine

Le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou N'Guesso, a pris part à la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition de la Biennale de Luanda qui se tient du 27 novembre au 2 décembre, en Angola.

La nouvelle édition 2021 de la biennale de Luanda qui se tient en présence de l'OIF, est célébrée sur le thème : «Arts, culture et patrimoine: leviers pour construire l'Afrique que nous voulons». Elle rassemble plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, plus d'une centaine de panélistes et de jeunes de toute l'Afrique, ainsi que de nombreux représentants, personnalités et partenaires de haut niveau.

A l'ouverture des travaux, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ont relevé tour à tour l'importance de la biennale de Luanda dans la culture de la paix en Afrique.

« Les présents travaux se tiennent au moment où notre continent se trouve secoué par différents foyers de tension, notamment en Afrique centrale. C'est pourquoi, il nous faut diligenter avec vigueur la conquête de la paix dans les cœurs et les consciences de nos compatriotes. Pour cela, l'art, la culture et le patrimoine constituent les leviers incontournables, voire incontournables pour construire



Le président Denis Sassou N'Guesso délivrant son message

l'Afrique tant souhaitée par les peuples du continent », a déclaré le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou N'Guesso. Pour sa part, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pense qu'il faut renforcer le mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence. « Ce noble objectif est à la fois exis-

tentiel et prioritaire pour qu'on jette un regard sur le spectacle macabre des effets meurtriers du terrorisme, des violences intercommunautaires et des guerres larvées qui s'inscrivent dans la vie quotidienne de nos Etats. Pour y faire face de manière durable, l'approche adoptée par notre forum est

sans contexte, l'une des plus décisives », a indiqué le chef de l'Etat de la République Démocratique du Congo. La Biennale de Luanda, « Forum panafricain pour la culture de la paix » est une initiative conjointe de l'UNESCO, l'Union africaine et du gouvernement angolais qui vise à promouvoir la prévention de

la violence et la résolution des conflits, en encourageant les échanges culturels en Afrique et le dialogue entre les générations.

En tant qu'espace de réflexion et de diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de bonnes pratiques liées à la culture de la paix, elle rassemble des représentants des gouvernements, de la société civile, de la communauté artistique et scientifique et des organisations internationales.

Le Forum participe à la mise en œuvre du «plan d'action pour une culture de la paix en Afrique» adopté en mars 2013 à Luanda, en Angola, lors du Forum panafricain «sources et ressources pour une culture de la paix».

La biennale de Luanda est organisée autour de trois axes principaux : le Forum des partenaires alliance pour l'Afrique ; le Forum d'idée des jeunes et des femmes ; et le festival des cultures pour la promotion de la diversité culturelle des pays africains et de leurs diasporas, ainsi que de leur capacité de résilience aux conflits et violences.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Au cœur de l'Afrique

Tous les observateurs de la scène internationale le constatent jour après jour : le Bassin du Congo, qui est situé en plein cœur de l'Afrique, devient lentement mais sûrement l'un des principaux acteurs, voire même l'acteur principal de la scène africaine. S'étendant du Lac Tchad à la Région des Grands lacs et du golfe de Guinée à cette même zone très stratégique, il occupe le plus vaste espace géographique du continent, fait vivre la plus nombreuse et la plus jeune population d'Afrique, détient d'immenses ressources naturelles qui ne sont encore que très partiellement exploitées, occupe dans la lutte contre le dérèglement climatique une place qui le rend incontournable, resserre fortement les liens humains et historiques qui relient ses peuples depuis la nuit des temps.

Bref et pour résumer en quelques mots la réalité du temps présent, le Bassin du Congo et donc l'Afrique centrale dans son ensemble s'impose au fil des jours comme l'un des acteurs incontournables de la scène internationale. Ce qui explique pourquoi les superpuissances de ce temps, à savoir la Chine, l'Union européenne, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie, sont de plus en plus présentes dans cette partie du monde et s'emploient à en devenir les partenaires les plus actifs en l'aidant à franchir les uns après les autres les obstacles qui se dressent sur sa route. Une attention d'autant plus importante que les moyens financiers, économiques, technologiques et autres que détiennent ces « Grands » sont considérables, mais aussi parce que leurs dirigeants se lancent dans une compétition planétaire d'une ampleur jamais observée jusqu'à présent.

Dans ce contexte pour le moins positif, une obligation s'impose de façon évidente à la vingtaine de pays et de nations qui occupent cette partie du continent africain : celle de resserrer fortement les liens de toute nature qui les unissent afin de tirer les bénéfices considérables que ces liens portent en eux ; exactement comme l'ont fait, non sans mal, dans les siècles précédents, les puissances qui occupent aujourd'hui le devant de la scène internationale. Une stratégie dont la création dans le domaine écologique du Fonds bleu du Bassin du Congo né à Oyo, il y a quatre ans, dessine parfaitement le contour et que s'emploie à concrétiser sur le plan stratégique le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, comme chacun a pu le constater il y a quelques semaines à Glasgow, dans le cadre de la vingt-sixième Conférence mondiale sur le climat.

Si, dans les semaines et les mois

à venir, les nations du Bassin du Congo s'unissent pour parler d'une seule et même voix dans les débats essentiels, vitaux du temps présent – environnementaux, écologiques, culturels, économiques et financiers, sécuritaires –, l'on peut être certain que l'Union africaine (UA) dans son ensemble décidera à juste raison d'y installer son siège et ses institutions. Le chaos dans lequel s'enfoncent, hélas ! la Corne de l'Afrique et tout spécialement l'Ethiopie fait, en effet, peser sur l'UA une menace telle que ce déplacement s'avérera très vite inévitable.

Le temps est venu pour tous les pays de l'Afrique centrale d'anticiper ce mouvement historique et de proposer de déplacer vers le cœur du Bassin du Congo les institutions installées à Addis-Abeba. Il leur suffit pour y parvenir d'affirmer de façon claire leur union, leur volonté, leur détermination.

Jean-Paul Pigasse